

0. Coordonnées bancaires

- **N° de compte IBAN : BE69 2100 3340 9478** (au nom du Théâtre Pré-Vert, a.s.b.l.)
- **BIC : GEBABEBB**
- Précisez, en communication, le nom de l'élève (s'il n'est pas titulaire du compte) suivi de l'intitulé de l'Atelier/Stage/Activité choisi(e).
- Remarque : Vous devez également **remplir un bulletin d'inscription** papier ou via notre site internet www.theatreprevert.be.

1. Tarifs des « Ateliers Théâtre/Art dramatique » (Adultes, enfants, ados)

Tarifs

- La participation aux frais (P.A.F.) de l'élève est de **330 € par atelier**, pour une année scolaire.
- Aucune demande d'inscription ne peut être prise en compte sans, au minimum, le versement préalable d'un **acompte de 150 €** non remboursable (sauf en cas d'annulation du cours).
Le solde est à payer au plus tard le 31 octobre (inclus).

Pour les ateliers Art dramatique adultes (uniquement) : La **première** séance peut être faite à l'essai et est **payable d'avance (25€) par virement bancaire**. L'élève doit apporter la preuve de paiement le jour de la séance.

Réductions

- Une Réduction de **20€** est accordée à chaque élève et par atelier si l'intégralité de la P.A.F. est versée **avant le 15 août** (inclus).
A déduire avant calcul des éventuelles autres réductions ci-dessous.
 - Réduction de **40€** pour les **2ème, 3ème,...** **membres d'une même famille ou par atelier supplémentaire** en cas d'inscriptions à plusieurs Ateliers

Conditions d'inscriptions

- Les (ré-)inscriptions aux Ateliers ne seront admises que **jusqu'au 25 septembre**. Passé cette date, **aucune inscription n'est garantie** y compris celles qui s'accompagneraient du versement d'une somme correspondant en tout ou partie à la PAF.
- En raison de nombreux retards de paiement au cours des saisons précédentes, nous serons dans l'obligation de compter des **frais de dossiers** supplémentaires équivalents à **20€ par mois de retard**, si nous ne sommes pas en possession de l'intégralité de la P.A.F. au 1er décembre qui suit le début des cours.
- Important et afin d'éviter tout malentendu : une fois l'année entamée (à partir du mois de novembre), **AUCUN** frais d'inscription versé ne pourra être remboursé (solde ou acompte). Nos Ateliers à l'année proposent un nombre d'élèves très réduit, ce qui nous contraint chaque année à refuser des participants et à mobiliser du personnel. Les départs anticipés

nuisent gravement à cette organisation, raison pour laquelle, nous sommes contraints d'adopter cette mesure.

Tableau récapitulatif Ateliers Théâtre

Tarifs	Réduction	Versement standard (avec acompte de 150€)	Versement intégral avant le 15 août (inclus)
Inscription standard		330€	310€
Inscription supplémentaire (2 ^{ème} , 3 ^{ème} membre d'une même famille ou atelier supplémentaire)	-40€	290€	270€

Exemple 1 : Je veux inscrire 1 élève à 1 seul atelier et je paie l'intégralité de la P.A.F avant le 15 août
=> Je paie donc 310 €.

Exemple 2 : Je veux inscrire 2 enfants d'une même famille à 1 seul atelier chacun et je paie l'intégralité de la P.A.F avant le 15 août.

=> Je paie donc 310€ pour le premier élève + (310-40)=270€ pour le second soit 580€ au total. Si un des 2 enfants souhaite s'inscrire à un 2ème atelier, il faudra payer 270€ en plus, soit 850€.

Exemple 3 : Je veux inscrire 1 élève à 2 ateliers et je paie l'acompte tout de suite et le solde entre le 16 août et le 31 octobre => Je paie donc 330€ + 290€ soit 620 €.

2. Tarifs des Stages

Tarifs

- La participation aux frais (P.A.F.) de l'élève est de **185 € par stage**.
- Aucune demande d'inscription ne peut être prise en compte sans, au minimum, le versement préalable d'un **acompte de 100 €** non remboursable (sauf en cas d'annulation du stage).
Le solde est à payer au plus tard la veille du début du stage.

Réductions

- Une Réduction de **20€** est accordée à chaque élève et par atelier si l'intégralité de la P.A.F. est versée **avant le 15 juin** (inclus). Cette réduction est **valable uniquement pour les stages d'été** ! A déduire avant calcul des éventuelles autres réductions ci-dessous.
- Réduction de **30€** pour les **2ème, 3ème,...** membres d'une même famille.

Conditions d'inscriptions

- Toute annulation d'inscription à nos stages à partir du 7^e jour précédent le début de celui-ci ne donnera droit à aucun remboursement (solde ou acompte).
Nos stages offrent un nombre d'élèves très réduit par groupe, ce qui nous contraint chaque année à refuser des participants et à mobiliser du personnel. Les départs anticipés nuisent gravement à cette organisation, raison pour laquelle, nous sommes contraints d'adopter cette mesure.

Tableau récapitulatif Stages

Tarifs	Réduction	Versement standard (avec acompte de 100€)	Versement intégral avant le 15 juin (inclus) Eté uniquement
Inscription standard		185€	165€
2^{ème}, 3^{ème} membre d'une même famille	-30€	155€	135€

Exemple 1 : Je veux inscrire 1 élève à un stage d'été et je paie l'intégralité de la P.A.F avant le 15 juin => Je paie donc 165 €.

Exemple 2 : Je veux inscrire 2 enfants d'une même famille à un stage d'été et je paie l'intégralité de la P.A.F avant le 15 juin. Je paie donc 165€ pour le premier élève + 135€ pour le second soit 300€ au total.